



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. générale  
4 octobre 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Comité pour l'élimination de la discrimination  
à l'égard des femmes**

**Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif,  
concernant la communication n° 156/2020\***

*Communication présentée par :* X  
*Victime(s) présumée(s) :* L'auteure  
*État partie :* Suisse  
*Date de la communication :* 5 septembre 2019 (date de la lettre initiale)

À sa réunion du 28 juin 2021, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, constatant que l'auteure avait obtenu une autorisation temporaire de séjour en Suisse et ne risquait dès lors plus d'être expulsée, a décidé de ne pas poursuivre l'examen de ladite communication.

---

\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Gladys Acosta Vargas, Hiroko Akizuki, Tamader Al-Rammah, Nicole Ameline, Marion Bethel, Leticia Bonifaz Alfonzo, Louiza Chalal, Corinne Dettmeijer-Vermeulen, Naéla Gabr, Hilary Gbedemah, Nahla Haidar, Dalia Leinarte, Rosario G. Manalo, Lia Nadaraia, Aruna Devi Narain, Ana Peláez Narváez, Bandana Rana, Rhoda Reddock, Elgun Safarov, Natasha Stott Despoja, Genoveva Tisheva, Franceline Toé-Bouda et Jie Xia.

